



NERONDE.COM

Numéro 84

Bulletin Municipal trimestriel

3ème trimestre
2017



AVANT



PENDANT



APRES

Compte-Rendu de la séance du Conseil Municipal de Néronde
du 11 juillet 2017

Nombre de Membres : 9

En exercice : 11 Présents : 9

L'an Deux mille dix-sept, le 11 juillet , à 20 heures, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, sous la Présidence de Monsieur Gérard MONCELON, Maire. Date de convocation : 6 juillet 2017

Présents : MMES et MM Gérard MONCELON, Jean BOTHERON, Xavier REYNARD, Pierre MOREL, Geneviève PLANCHE, Michel BUSSERY, Robert TISSOT, Jean Pierre BERNARD, Geneviève NICOLAS

Absente avec excuse : J. Padet (procuration à G. Moncelon)

Absent : E. Zgainski

Secrétaire de séance : J.Botheron

Conseil Municipal du 30 juin 2017

Approbation du compte-rendu - **Unanimité des présents et représentés : 10 voix Pour**

Conseil municipal du 11 juillet 2017

Approbation de l'ordre du jour - **Unanimité des présents et représentés : 10 voix Pour**

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement non collectif

En application de l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, et au décret du 2mai 2007, M. le 1^{er} Adjoint présente le rapport établi par la commune au titre de l'exercice 2016 permettant l'information des usagers.

Ce rapport est disponible sur le site internet www.services.eaufrance.fr et au secrétariat de la mairie.

Approbation du RPQS 2016 assainissement non collectif :

Unanimité des présents et représentés : 10 voix Pour

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public de l'assainissement collectif

En application de l'article L.2224-5 du Code Général des Collectivités Territoriales, et au décret du 2mai 2007, M. le 1^{er} Adjoint présente le rapport établi par la commune au titre de l'exercice 2016 permettant l'information des usagers. Ce rapport est disponible sur le site internet www.services.eaufrance.fr et au secrétariat de la mairie.

Approbation du RPQS 2016 assainissement collectif :

Unanimité des présents et représentés : 10 voix Pour

Rapport annuel sur le Prix et la Qualité du Service public d'eau potable

En application du décret N° 95-635 du 6 mai 1995, M. le 1^{er} adjoint présente le rapport établi pour l'exercice 2016 par le Syndicat Mixte des Eaux des Monts du Lyonnais et de la Basse Vallée du Gier (SIEMLY). Ce rapport est disponible sur le site internet www.services.eaufrance.fr et au secrétariat de la mairie.

Recensement de la voirie communale

Il convient, chaque année de transmettre aux services de la préfecture la longueur de la voirie communale classée dans le domaine public afin de procéder au calcul de la dotation de solidarité rurale. Dans le cas ou des modifications seraient intervenues, une délibération est nécessaire pour entériner la nouvelle situation. La loi du 9 décembre 2004 a modifié le code de la voirie routière dans le sens ou le classement ou déclassement des voies communales est prononcé par le Conseil Municipal sans enquête publique préalable.

Le dernier recensement de la voirie communale ayant eu lieu le 4 décembre 1991, le nouveau tableau de la voirie comprenant les voies communales à caractère de rues, chemins, places et les chemins ruraux est présenté au C.M. pour approbation. Il est à noter que la longueur des voies communales, passe de 15 179 m à 17 687 m.

Unanimité des présents et représentés : 10 voix Pour

Validation des attributions de compensations des communes de l'ex-communauté de communes de Balbigny.

La création de la Communauté de Communes de Forez-Est entraîne l'application du régime de la fiscalité Professionnelle Unique pour l'ensemble des 49 communes qui la composent.

La Communauté de Communes de Balbigny relevait du régime de la fiscalité Additionnelle. Sa fiscalité professionnelle étant désormais perçue par l'EPCI, des attributions de compensation doivent être versées aux 13 communes.

Conformément à l'article 1609 du code général des impôts, la CLECT (Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées) s'est réunie et a validé, le montant de ces Attributions de Compensation. Pour la commune de Néronde ce montant annuel s'élève à 96776€.

Il est demandé au C.M. d'adopter le rapport de la CLECT.

Unanimité des présents et représentés : 10 voix Pour

Dossier HLM Grand Jardin

Suite à la vente aux enchères, ou aucun acquéreur ne s'est manifesté il est décidé de renouveler cette démarche. L'office notarial procédera gratuitement à cette nouvelle vente aux enchères. Le prix de vente du bien sera identique (130000€).

Unanimité des présents et représentés : 10 voix Pour

Dossier salle Henri 4

M. le Maire rappelle l'historique des différents projets concernant l'accessibilité et la rénovation de cette salle,

Le débat engagé fait ressortir plusieurs options.

Dernièrement le cabinet Oxyria et Mme Pascal architecte à Balbigny ont été consultés.

Il est décidé de demander une proposition détaillée à Mme Pascal.

Projet d'aménagement d'une partie de la rue des écoles (place du Pilon / maison Monat)

Dans le cadre du programme voirie 2017, la réfection de la chaussée allant de la place du Pilon à la rue des écoles (intersection avec la rue de la Sauverie) est retenue.

Auparavant des travaux de mise en séparatif de l'assainissement sont également prévus dans cette zone, ainsi que le remplacement de la colonne eau potable.

Concernant la réfection de la chaussée, une réflexion concernant la nature du revêtement en accord avec le style ancien du quartier a été menée.

Un consensus entre diverses propositions a été trouvé. Un chiffrage de ces travaux va être demandé à l'entreprise Eurovia titulaire du marché sur Forez-Est.

Bilan de l'étude « Enfance Jeunesse »

Le bilan de la démarche « diagnostic enfance jeunesse » a été présenté le 27 juin à Bussières.

Les objectifs de ce diagnostic étaient :

- Porter un regard différent sur la / les jeunes de notre territoire
- Se constituer une culture commune / Identifier les besoins
- Élaborer puis concrétiser un projet (accompagnement, activités...)

A l'issue de la démarche menée d'octobre 2016 à juin 2017 des propositions et pistes de travail se sont révélées. Exemple :

- Nos jeunes ont du talent ! Créer un outil / forum valorisant les pratiques, les idées ou encore les initiatives des jeunes du territoire.
- Forum de découverte autour des activités proposées sur les petites ou grandes vacances
- créer une bourse aux projets pour les jeunes
- etc.

Proposition d'acquisition de la salle de l'Amicale

M. le Maire donne lecture d'un courrier de la présidente du Sou des Écoles, informant que cette société propriétaire de la salle ne peut plus en assurer la gestion suite au désengagement financier de l'Amicale Laïque qui payait les charges.

M. le maire donne lecture également d'un courrier du président de l'Amicale Laïque qui rappelle l'historique de cette salle et les difficultés grandissantes pour en assurer la gestion tout en conservant les engagements et idéaux de bâtisseurs.

La proposition du Sou des Écoles concerne le transfert de propriété de ce bien à la commune sous réserve des restrictions suivantes :

- salle mise à disposition pour les enfants par l'intermédiaire des enseignants, personnels éducatifs ou associations locales

- Interdiction de vendre ce bien sans l'accord du Sou des Écoles, tant que l'école est présente à Néronde.

L'Amicale Laïque, dans sa réunion du 29 juin, propose, si le CM donne une suite favorable à la proposition du Sou des Écoles, de donner à la commune le mobilier lui appartenant.

Après débat, le C.M. donne un accord de principe et accepte les propositions du Sou des Écoles et de l'Amicale Laïque sous réserve de l'avis du notaire quant aux conditions suspensives de la donation.

Unanimité des présents et représentés : 10 voix Pour

Questions diverses

Xavier Reynard

Le Conseil d'administration du L.P. Pierre COTON valide d'une part la convention autorisant le repas de midi au sein du restaurant scolaire du lycée Pierre COTON, et d'autre part la convention annuelle autorisant les classes de l'école primaire locale de NERONDE d'utiliser le gymnase du lycée professionnel par les élèves dans le cadre de son programme pédagogique et sportif.

Michel Bussery

Ecole : Pour la rentrée prochaine décision a été prise – et communiquée au conseil d'école du mardi 20 juin – de ne pas revenir à quatre journées d'école et donc de garder le fonctionnement actuel avec l'après-midi du vendredi consacrée au TAP (Temps d'Activités Périscolaires). A cela deux raisons : les TAP fonctionnent bien avec le travail efficace du personnel qui en a la charge et la participation active des associations (ADN, Amicale Laïque, Pas Coton, Sou des Écoles, Société de Pêche). Il n'a pas paru souhaitable de changer l'organisation actuelle de la semaine à quelques jours de la sortie. Cette question sera reprise pour la rentrée 2018...

Les effectifs de l'école sont stables, en légère progression même : Maternelle/CP 27 enfants – CE1>CM2 20 enfants.

Commune et Environnement :

Le village est inscrit au concours de fleurissement organisé cette année par l'association Nature et Patrimoine des Montagnes du Matin.

Il se fait par ailleurs l'écho de personnes se plaignant de certains points qui nuisent à l'aspect du village : rues mal nettoyées, gravats non évacués, espaces verts peu entretenus... M. Le Maire répond que ces jugements sont excessifs que toutes les rues ont été nettoyées et qu'avec l'interdiction d'utiliser du désherbant l'herbe repousse vite. En outre le personnel d'entretien est employé à temps partiel, la voirie ne représente qu'une partie de leur travail... On peut aussi penser et souhaiter que chacun tienne propre l'espace devant sa maison.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 23h

Prochain C.M. vendredi 15 septembre

Le Maire
Gérard MONCELON

Le secrétaire de séance
Jean BOTHERON

Compte-Rendu de la séance du Conseil Municipal de Néronde du vendredi 22 septembre 2017

Nombre de Membres : 10

En exercice : 11

Présents : 10

L'an Deux mille dix-sept, le vingt-deux septembre, à 20 heures, LE CONSEIL MUNICIPAL, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en Mairie, sous la Présidence de Monsieur Gérard MONCELON, Maire.

Date de convocation : 19 septembre 2017

Présents : MMES et MM Gérard MONCELON, Jean BOTHERON, Xavier REYNARD, Pierre MOREL, Geneviève PLANCHE, Edouard ZGAINSKI, Michel BUSSERY, Robert TISSOT, Jean Pierre BERNARD, Jocelyne PADET.

Absente avec excuse : Geneviève NICOLAS (procuration à Geneviève Planche)

Secrétaire de séance : Pierre MOREL

Approbation du Compte Rendu du Conseil Municipal du 11 juillet 2017

Compte rendu approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Approbation de l'ordre du jour du CM du 22 septembre 2017

L'ordre du jour est approuvé à l'unanimité des présents et représentés.

Conventions avec le Lycée Pierre Coton, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, la Commune de Néronde

Monsieur le maire rappelle les principales conditions des conventions suivantes :

- Convention d'accueil et de mise à disposition du service de restauration
- Convention d'occupation des locaux avec la MDL (Maison Des Lycéens)
- Convention pour l'utilisation du gymnase par les enfants de l'école primaire

Le C.M. accepte le renouvellement de ces conventions à l'unanimité des présents et représentés.

Délibération pour le maintien des permanences des antennes CPAM sur Chazelle/Lyon et Veauche

M. Le Maire donne lecture de la motion prise par le Président de la Communauté de Communes de Forez-Est.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré se prononce en faveur de cette motion à l'unanimité des présents et représentés.

Délibération pour Fonds de concours attribué par la Communauté de Communes de Forez-Est

M. le Maire explique le principe d'attribution du Fonds de concours de la Communauté de Communes de Forez-Est, d'un montant de de 4533€.

Le Conseil Municipal accepte ce Fonds de concours à l'unanimité des présents et représentés.

Vote des subventions et participation 2017

M. Le Maire propose au Conseil Municipal d'attribuer pour l'année 2017, les subventions et participations suivantes :

- ARRAVEM (Association Région Roannaise Aide aux Victimes Et Médiation)	50 €
- France Alzheimer	50 €
- CFA de Mably	30 €
- ADHAMA Bussières	50 €
- Mission Locale du Roannais	60 €
- USEP de Feurs	50 €
- Les Restos du Cœur	50 €
- Sinistrés de Saint-Martin et Saint Barthélémy (dans Les Antilles françaises) pour un montant de	150 €
- Subvention OCCE (coopérative scolaire) de l'Ecole de Néronde	320 €

Le C.Municipal accepte ces subventions et participations à l'unanimité des présents et représentés.

Avancement de grade au 01/01/2017 de l'agent technique d'entretien

M. Le Maire informe que l'échelle de rémunération des agents territoriaux a été modifiée.

La commune doit donc supprimer le poste d'Adjoint technique territorial, et créer un poste de remplacement dans la catégorie Adjoint Technique Principal de seconde classe.

Cette modification est appliquée avec effet rétroactif au premier janvier 2017.

Le C.Municipal accepte cette modification de classification à l'unanimité des présents et représentés.

Dossier biens sans maîtres

La hauteur des arbres d'une propriété, située rue Traine Cul, pose des problèmes concernant la sécurité. Cette propriété relève d'une procédure « biens sans maîtres ».

Un rendez-vous chez le notaire sera pris pour faire avancer ce dossier

Le conseil Municipal donne son accord pour poursuivre cette action.

Convention défibrillateur

La Fondation CNP Assurances accorde à la commune de Néronde, une subvention de 700€ pour l'acquisition d'un défibrillateur.

G. Planche, en charge du dossier, fait le nécessaire pour acquérir cet équipement.

Projet EUROVIA (schéma de réfection de la rue des Ecoles)

J. Botheron présente le plan et les matériaux choisis pour la réfection de la place du Pilori, et de la rue des Ecoles jusqu'à « la maison Monat ».

Le C.Municipal valide la proposition de l'entreprise EUROVIA afin d'obtenir le devis chiffré du projet.

Avant-projet salle Henri IV

La commission bâtiments s'est réunie avec l'architecte, Mme Hélène PASCAL de Balbigny, afin d'établir un avant-projet pour la rénovation de la salle Henri IV.

Cette rénovation porterait sur :

- ✓ Démolition de la scène existante remplacée par une dalle béton + carrelage au même niveau que le sol actuel (d'où une augmentation de la capacité d'accueil de la salle). Une scène amovible remplacera l'ancienne et donnera plus de flexibilité à l'utilisation de cette salle. L'isolation thermique du plafond de cette surface sera effectuée.
- ✓ Suppression des toilettes actuelles et utilisation de cette surface pour y installer la plonge contiguë à la cuisine.
- ✓ Rénovation et réaménagement de la cuisine actuelle dans la même zone.
- ✓ Suppression de la zone bar pour en faire l'entrée principale équipée d'un vestiaire (agrandissement de la porte actuelle et construction d'une rampe pour Personnes à Mobilité Réduite).
- ✓ Réfection complète des plafonds (scène, salle, cuisine, plonge et entrée) incluant le changement des luminaires.
- ✓ Réfection complète des peintures.
- ✓ Mise aux normes des installations électriques.
- ✓ Construction d'une extension d'environ 80 m² au même niveau de plancher que celui de la salle, coté pelouse et contre le mur du jardin. Cette extension permettra d'accueillir le bar, les toilettes aux normes PMR et un local de rangement du matériel (tables, chaises,...)
- ✓ Percement d'une ouverture à l'emplacement de la rampe PMR actuelle permettant la communication entre l'extension et la salle rénovée.
- ✓ Création d'une place handicapée de parking à proximité de la nouvelle rampe PMR.

Dossiers en cours – questions diverses

- ✓Parking rue des œufs en cours de réalisation
- ✓Travaux stade : ouverture du chantier de mise aux normes PMR des WC, de la buvette et réalisation d'une aire d'accueil camping-car
- ✓Acquisition de la maison PAPILLON le 28 septembre 2017 et démolition prévue aux vacances de la Toussaint (absence des élèves à l'école)
- ✓Funérailles Gilbert Morel : La Poste, via les comptes bancaires de M. Morel Gilbert, a remboursé les dépenses réglées par la Mairie.
- ✓Restauration de la statue de la Vierge à l'Enfant de la chapelle de Néronde .
La Direction régionale des affaires culturelles de la Région Auvergne- Rhône-Alpes
 - donne son accord à la demande d'autorisation des travaux de restauration (courrier du 24 août 2017)
 - attribue à la commune de Néronde une subvention de 1 475€ pour le financement des travaux de restauration (courrier du 18 septembre 2017).
- ✓Dossier HLM : un acquéreur potentiel a visité le bâtiment, le mercredi 20 septembre 2017. La nouvelle vente aux enchères aura lieu à la Mairie de Néronde le 12 octobre 2017 à 14h.
- ✓WC public de la place de la Mairie : Mme Hélène PASCAL, architecte, a étudié les plans de leur mise aux normes. La commission Bâtiments est chargée de suivre ce dossier.
- ✓Projet d'implantation par un particulier d'un élevage bio de poules pondeuses qui demande de récupérer de la terre de remblai, actuellement stockée à l'étang. Le porteur de projet s'engage à remettre en état la zone de récupération de ces terres si le projet se réalise.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité des présents et représentés.

✓M. Michel BUSSERY informe les membres du conseil qu'à la suite de la démission de Mme Karen Veluire, employée comme aide-maternelle à l'école, Mme Marie-José Lefebvre a été recrutée sur ce poste au 1er septembre. Suite aux réajustements décidés par le préfet, elle pourra bénéficier d'un contrat aidé d'un an.

Prochaines réunions du Conseil Municipal fixées au 10 novembre 2017 et 15 décembre 2017

L'ordre du jour étant épuisé, Monsieur le maire lève la séance à 22 h15

Le Maire
Gérard MONCELON

Le secrétaire de séance
Pierre MOREL

Bienvenue Madame la Proviseure



Succédant à Madame BUCHSBAUM, Madame Pascale VILLELONGUE a été nommée à la tête du lycée Pierre Coton. Nous lui souhaitons pleine réussite pour mener à bien sa mission.

Voici les formations dispensées dans cet établissement des métiers de l'habitat et de l'énergie.

CAP diplôme préparé en 2 ans (niveau de qualification V)
CAP préparation et réalisation d'ouvrages électriques
CAP installation thermique – CAP maçon
CAP peintre applicateur de revêtement

Baccalauréat professionnel diplôme préparé en 3 ans (niveau de qualification IV)
BAC PRO technicien d'études du bâtiment assistant architecture
BAC PRO technicien en installation des systèmes énergétiques et thermiques
BAC PRO intervention sur le patrimoine bâti

La rentrée à l'école

C'est sous le soleil que s'est effectuée la rentrée des classes. Les effectifs sont stables (25 enfants en maternelle/CP – 21 enfants en grandes classes). Les classes sont réparties ainsi :

- › Avec Mme Carole Mathé, directrice, de la petite section de maternelle au CP
- › Avec Mmes Aline Mollard et Claire Masset (le lundi) du CE1 au CM2

Les enseignantes sont secondées par Mmes Claude Vial et Marie-José Lefebvre qui prennent également en charge les Temps d'Activités Périscolaires du vendredi après-midi
Nous souhaitons à tous, petits et grands, une très bonne année.



MANIFESTATIONS Du 3ème TRIMESTRE 2017



Une fête patronale réussie

Beaucoup de monde à la fête patronale, avec ses rendez-vous habituels et une animation particulièrement appréciée le dimanche après-midi sur la place de l'église avec le spectacle médiéval proposé par la troupe



Vide-grenier

Le vide-grenier, organisé par l'ADN a connu un bon succès, sous un beau soleil. Quelque cent exposants ont occupé les rues et places du village.



Repas des Anciens

Le traditionnel repas des Anciens s'est déroulé dans une bonne ambiance. Autour d'un excellent repas offert par la CCAS, les convives ont évoqué plein de souvenirs, certains ont chanté, retrouvant les airs très connus des années passées.



Monsieur et Madame MONTCEAU

Vendanges sur la butte

A l'initiative de l'association « Les Amis de Néronde », un petit groupe de volontaires s'est retrouvé pour récolter le raisin de la vigne implantée il y a trois ans sur la butte en haut du village.



Mise en valeur de l'harmonium de l'église



Dans le cadre des journées du patrimoine, Néronde a accueilli ce dimanche en son église M. Jean-Bernard Lemoine, président de Fédération Française des Amis de l'Harmonium. Le public a pu apprécier la qualité de l'harmonium Dumont-Lelièvre, instrument en très bon état, fabriqué au 19ème siècle.

Sur les traces du passé

Grâce à notre ami, Roger Bernard qui a effectué ces recherches, nous publions la liste de maires de Néronde depuis

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS 4^{ème} TRIMESTRE 2017

Mardi 31 octobre 2017	Fermeture de la pêche
Samedi 18 Novembre	Foire au Sac Bardin Nombreux marchands et exposants
Vendredi 8 Décembre	Animations dans les rues du village en soirée

Si des personnes ou des associations voulaient un article ou faire passer une information sur NERONDE.COM, la commission culture en serait ravie contact à la mairie ou au 04 77 27 38 06

Animateur de réalisation et de publication : Commission « Culture et Communication »
si votre voisin n'a pas eu ce n°, il peut le demander en mairie.
Ne pas jeter sur la voie publique